

PAR COURRIEL

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

Saint-Félix-de-Valois, le 18 février 2021

OBJET : Services de garde d'urgence | Semaine de relâche

Bonjour,

Tel qu'annoncé par le ministre de l'Éducation, des services de garde d'urgence seront mis en place durant la semaine de relâche prévue du 1^{er} au 5 mars prochain.

Conformément aux consignes gouvernementales visant à restreindre les risques de propagation du virus, ce service ne devrait être utilisé que si les parents ayant droit au service¹ n'ont aucune autre solution leur permettant de se rendre au travail. Ainsi, les familles dont un des parents demeure à la maison, même s'il est en situation de télétravail, devraient éviter d'utiliser ce service.

INSCRIPTION

Si vous avez besoin de vous prévaloir de ce service, un formulaire d'inscription en ligne sera disponible du 19 au 28 février inclusivement sur le site Quebec.ca. Pour notre organisation, 11 points de service seront disponibles.

Il est demandé que vous inscrivez votre enfant à l'avance pour lui assurer une place, mais il vous sera toujours possible de vous présenter dans un point de service le matin même. Il est essentiel d'inscrire chacun de vos enfants pour lesquels le service est requis, et ce, pour chaque journée de garde nécessaire. À votre arrivée au service de garde d'urgence, il vous sera demandé de remplir une fiche de contrôle et de présenter une preuve à l'effet que vous occupez un emploi donnant droit à ce service.

Noter qu'aucun service de repas ne sera offert. De plus, aucune collation ne sera fournie. Vous devez donc prévoir une boîte à lunch pour votre enfant. Seuls les repas froids et les thermos seront acceptés.

Nous vous remercions infiniment des efforts constants que vous déployez à soutenir vos enfants dans ce contexte hors de l'ordinaire.

Meilleures salutations,



Pascale Damato
Directrice générale adjointe

¹ Les parents qui occupent un emploi figurant à la liste des emplois essentiels.